

COMMUNE DE
MEUX

PLAN LOCAL
D'URBANISME

PIECE N° 4.1

PLAN DE ZONAGE
PLAN AU 1/5000

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
08/09/2022	02/03/2026	

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
Le Maire,

Etudié par
AGENCE UH
Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05 | contact@agenceuh.fr



- Légende
- ★ ELEMNT DE PATRIMOINE NATUREL PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L151-23 DU CODE DE L'URBANISME
 - BATIMENT INVENTORIE POUR UN CHANGEMENT DE DESTINATION EN LOGEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L151-11,2° DU CODE DE L'URBANISME
 - ★ ELEMNT DE PATRIMOINE BATI PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L151-19 DU CODE DE L'URBANISME
 - HAIE OU ALIGNEMENT D'ARBRES PROTEGE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23 DU CODE DE L'URBANISME
 - SECTEUR A ORIENTATION D'AMENAGEMENT
 - ESPACE BOISE CLASSE DE L'ARTICLE L113-1 DU CODE DE L'URBANISME
 - ESPACE A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23 DU CODE DE L'URBANISME
 - ESPACE LIBRE OU A PLANTER AU TITRE DE L'ARTICLE L151-43 DU CODE DE L'URBANISME
 - ATLAS DES ZONES INONDABLES
 - ZONAGES ET SECTEURS
 - Ua : SECTEUR URBANISE MIXTE DU COEUR DE BOURG ANCIEN
 - Ub : SECTEUR URBANISE A DOMINANTE RESIDENTIELLE
 - Uy : SECTEUR URBANISE DE DIE AUX ACTIVITES ECONOMIQUES
 - 1AUh : SECTEUR A URBANISER DE DIE AU DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL A COURT TERME
 - A : ZONE AGRICOLE
 - Ap : SECTEUR AGRICOLE PROTEGE
 - N : ZONE NATURELLE
 - Np : SECTEUR NATUREL PROTEGE
 - Ne : SECTEUR NATUREL DE DIE AUX EQUIPEMENTS D'INTERET COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS
 - Nt : SECTEUR NATUREL DE DIE AUX LOISIRS ET AU TOURISME
 - Nr : SECTEUR NATUREL DE DIE A UNE ACTIVITE DE RESTAURATION

